



La Communauté de Commune de la Brie Champenoise

La Communauté de Communes de la Brie Champenoise a été créée par arrêté préfectoral du 30 décembre 1996, en application des articles L.5211-1 et suivants et L.5214-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. La Communauté de communes de la Brie Champenoise rassemble 20 communes.

Les membres de Brie Champenoise

- Bergeres-sous-Montmirail
- Boissy-le-Repos
- Corfelix
- Corrobert
- Charleville
- Fromentieres
- Janvilliers (depuis le 2 mai 2002)
- La Villeneuve-les-Charleville
- Le Gaul-Soigny (depuis le 1er janvier 2014)
- Le Thout-Trosnay
- Le Vezier (depuis le 02 mai 2002)
- Margny (depuis le 1er janvier 2020)
- Mecringes
- Montmirail
- Morsains
- Rieux (depuis le 1er janvier 2014)
- Soizy-aux-Bois
- Trefols
- Vauchamps
- Verdon

Les compétences de la Communauté de communes de la Brie Champenoise

Les compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte, traitement et élimination des déchets ménagers

Les compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Production et distribution de l'eau potable
- Assainissement
- Création et gestion de maisons de services au public
- Gestion des affaires scolaires et gestion du transport scolaire en collaboration avec la Région Grand Est

Depuis 2004, la Communauté a également la compétence action sociale, gestion du Centre Local d'Information et de Coordination.

Le conseil communautaire

41 conseillers communautaires siègent au sein du Conseil communautaire, élu le 16 Juin 2020, présidé par M. Etienne DHUICQ, dont 16 représentants au titre de la commune de Montmirail : Etienne DHUICQ,

Pierre QUILLERE, Valérie JACQUINOT, Juan GARCIA, Nelly GRIFFON, Sébastien VERDRU, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHE, Céline FAGOT, Marie-Claude HIMMESOETE, Yannick MATON, Régis NOIZET, Christian TIXIER, Ludovic VAN WAESBERGE, Claudine ZUBER.

Sept commissions communautaires

Sept commissions communautaires permanentes ont été créées :

- Finances
- Travaux
- Développement économique tourisme et aménagement du territoire
- Environnement
- Affaires scolaires et enfance
- Culture et sport
- Service au public, communication et nouvelles technologies

Coordonnées

4, rue des Fosses

51210

Montmirail

[03 26 81 36 61](tel:0326813661)

accueil@cc-briechampenoise.fr

Infos pratiques

Horaires :

- Lundi : 9h - 12h / 13h30 - 18h00
- Mardi : 13h30 - 18h
- Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 18h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

Liens utiles

[Site internet](#)